

Municipalité Notre-Dame-des-Bois

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal ;

2.1. Adoption du procès-verbal du 8 novembre 2022

3. Correspondance ;

3.1

4. Administration ;

4.1. Dépôt des listes

4.2. Comptes à payer ;

5. Demande des citoyens et organismes locaux;

5.1. Entériner la Demande d'appui de la Fabrique dans le cadre de sa demande de subvention au Programme nouveaux horizons pour les aînés.

5.2. Entériner la demande permis de boisson pour l'activité des loisirs le 26 et 27 novembre.

5.3. Demande du club lion – Autorisation vente de boisson pour les activités du 21 janvier et 25 février 2023

5.4. Demande pour un événement sportif – Solo point five xtri canada

5.5. Demande d'aide financière marathon Mont-Mégantic

5.6. Contribution Route des Sommets

6. Ressources Humaines

6.1. Adoption du Règlement 497-2023 concernant la rémunération du maire et des conseillers (ères) du conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois

6.2. Salaire des employés pour l'année 2023

6.3. Addenda contrat de travail directrice générale

7. Affaires nouvelles ;

7.1. Administration

7.1.1. – Avis de motion règlement 499-2023 règlement de tarification des services municipaux

7.1.2. Présentation du projet de règlement 499-2023 règlement de tarification des services municipaux

7.1.3. Autorisation de participer à la Formation gestion contractuelle suite à des modification de loi

7.1.4. Demande emploi été canada 2023

7.1.5. Prolongation de l'entente centre sportif Mégantic

7.1.6. Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2022, 2023 et 2024

7.1.7. Avis avant la vente pour défaut de paiement des taxes municipales

7.2. Sécurité civile

7.2.1.

7.3. Transport

- 7.3.1. Appel d'offres – Fourniture et transport de diesel et de chauffage
- 7.3.2. Demande de compensation pour le programme d'aide à la voirie locale -Volet Entretien des routes locales
- 7.3.3. Services professionnels en ingénierie pour l'année 2022 paiement final – Nixo experts-conseils

7.4. Aménagement, urbanisme et développement

- 7.4.1. --Avis de motion règlement 500-2023 règlement relatif à la démolition d'immeubles
- 7.4.2. Présentation du règlement 500-2023 règlement relatif à la démolition d'immeubles
- 7.4.3. Demande de modification réglementaire permis et certificat

7.5. Loisirs et culture

- 7.5.1. Engagement d'un préposé(e) à l'aréna ;
- 7.5.2. Horaire d'ouverture de l'aréna – avec et sans surveillance ;

8. Affaires diverses ;

- 8.1. Modification de la résolution 2022-11-310 Vente du camion autopompe Mack 300

9. Période de questions ;

10. Levée de l'assemblée.

Définition des abréviations :

ADMQ	: Association des directeurs généraux du Québec
APSAM	: Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales »
CCU	: Comité consultatif d'urbanisme
CLD	: Centre local de développement
COMBEQ	: Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec
CPTAQ	: Commission de protection du territoire agricole du Québec
CREE	: Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
FQM	: Fédération québécoise des municipalités
FSTD	: Fond de soutien au territoire en difficulté (programme de subvention)
MAMOT	: Ministère des Affaires municipales et Occupation du Territoire
MDDELCC	: Ministère du Développement durable, Environnement, et lutte contre les changements climatiques
MMQ	: Mutuelle des municipalités du Québec (en matière d'assurance)
MRC	: Municipalité régionale de Comté
MTQ	: Ministère des Transports du Québec
RCGT	: Raymond Chabot Grant Thornton (firme comptable)
SADC	: Société d'aide au développement de la collectivité
TECQ	: Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec